

M. Guay (Saint-Boniface): Il m'a demandé de répondre en son nom. Pour répondre à la question du député, je vais soumettre la question au ministre.

Des voix: Oh, oh!

* * *

● (1450)

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LA FORMULE DE COMPENSATION DES SOCIÉTÉS POUR LE COÛT DU PÉTROLE IMPORTÉ—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources si son ministère a élaboré une formule pour compenser les sociétés pétrolières du prix qu'elles payent le pétrole importé et s'il peut donner à la Chambre des renseignements sur cette formule? Quel en est le coût mensuel prévu et quel est le prix par baril sur lequel la formule est fondée?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, il y a eu des discussions à ce sujet, mais on n'a pas encore élaboré de formule appropriée. Le gouvernement a l'intention de présenter une mesure à la Chambre précisément pour affecter les fonds nécessaires afin d'amortir l'effet des augmentations de prix sur les consommateurs de l'Est du Canada.

LA CONSULTATION DES PROVINCES AU SUJET DE LA FORMULE APPLICABLE À L'EXPIRATION DU BLOCAGE DES PRIX DU BRUT

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Étant donné que le premier ministre a déclaré plus tôt aujourd'hui que le blocage des prix se terminerait à la fin de mars et qu'il serait remplacé par une nouvelle formule, puis-je demander au ministre quelles consultations ont lieu à l'heure actuelle avec les gouvernements provinciaux, tant au niveau des hauts fonctionnaires qu'au niveau ministériel, et si le ministre compte rencontrer les ministres intéressés, des divers gouvernements provinciaux.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Il y a déjà eu des consultations entre les hauts fonctionnaires et le premier ministre rencontrera très prochainement les premiers ministres de certaines provinces productrices précisément pour discuter de cette question.

* * *

LES CÉRÉALES

DEMANDE D'ANNONCE IMMÉDIATE DU MONTANT DES PAIEMENTS PROVISOIRES

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre chargé de la Commission du blé. Après avoir annoncé l'augmentation du prix initial des céréales, le ministre fera-t-il également connaître les paiements provisoires à l'égard des céréales déjà livrées? Autrement dit, l'annonce sera-t-elle faite immédiatement ou faudra-t-il attendre jusqu'à l'automne?

Questions orales

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, lors de l'annonce de la hausse des prix initiaux pour le reste de l'année agricole et de leur rétablissement, sauf dans le cas de l'orge, au même niveau le 1^{er} août, nous faisons également savoir que les paiements de compensation, de l'ordre de 400 millions, seraient versés le plus tôt possible, soit vers la fin de mars ou le début d'avril.

* * *

LES SPORTS

LE PROJET D'INTERDICTION DE L'IMPLANTATION DE LA LIGUE MONDIALE DE FOOTBALL À TORONTO

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné les récentes déclarations du ministre au sujet de l'intention du gouvernement d'empêcher la Ligue mondiale de football de s'implanter à Toronto, peut-il dire à la Chambre les mesures qu'il entend prendre en ce sens et si un projet de loi sera effectivement déposé à cet égard?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je puis assurer le député que nous prendrons toutes les mesures qui s'imposent.

Des voix: Bravo!

M. Jelinek: Je ne m'attendais à rien de mieux de la part du ministre, mais je voudrais poser une question supplémentaire. Compte tenu de l'avis de tous les Canadiens sur la canadienisation du football, le ministre nous dirait-il s'il a l'intention de prendre des mesures visant à rendre obligatoire l'engagement d'un plus grand nombre de Canadiens dans la Ligue canadienne de football? Si oui, quand et sinon, pourquoi pas?

M. Lalonde: Encore une fois, le député aura tout le temps voulu pour discuter cette question si des mesures se révèlent nécessaires.

M. Bell: Et le baseball?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La parole est au député de St. Paul's.

L'OPPORTUNITÉ DE L'INTERDICTION DE L'UTILISATION DU STADE OLYMPIQUE DE MONTRÉAL PAR LA LNF

M. Ron Atkey (St. Paul's): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au même ministre. Au cas où il présenterait un projet de loi ou prendrait des mesures, nous dirait-il s'il y inclurait l'interdiction d'accorder à la Ligue nationale de football le droit d'utiliser le stade olympique de Montréal après 1976, et voudrait-il dire à la Chambre s'il a reçu des assurances du maire Drapeau à cet égard?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je conseillerais au député de lire mon discours à ce propos. Il pourrait y apprendre quelque chose.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!